

## **Assemblée générale à distance**

### **Guide d'utilisation pour les adhérents**

Logiciel de visioconférence



Outil de vote en ligne



# SOMMAIRE

1.	Depuis un navigateur Internet (PC fixe ou portable, MAC) .....	3
2.	Connexion via l'application (PC, MAC, Tablette ou smartphone).....	6
3.	Pendant la réunion .....	8
4.	Vote des délibérations .....	9

**Vous pouvez également suivre les tutoriels vidéo proposés par la société Zoom à l'adresse suivante :**

**<https://support.zoom.us/hc/fr/articles/206618765>**

**Et notamment :**

- **Rejoindre une réunion Zoom :**  
**[https://www.youtube.com/embed/RgZPZ\\_qCvZk](https://www.youtube.com/embed/RgZPZ_qCvZk)**

## 1. Depuis un navigateur Internet (PC fixe ou portable, MAC)

Dans le corps de la convocation à notre Assemblée générale se trouve le lien de connexion.

Cliquez dessus.

Votre navigateur Internet par défaut s'ouvre sur la page suivante :



### Deux possibilités de connexion s'offrent alors à vous :

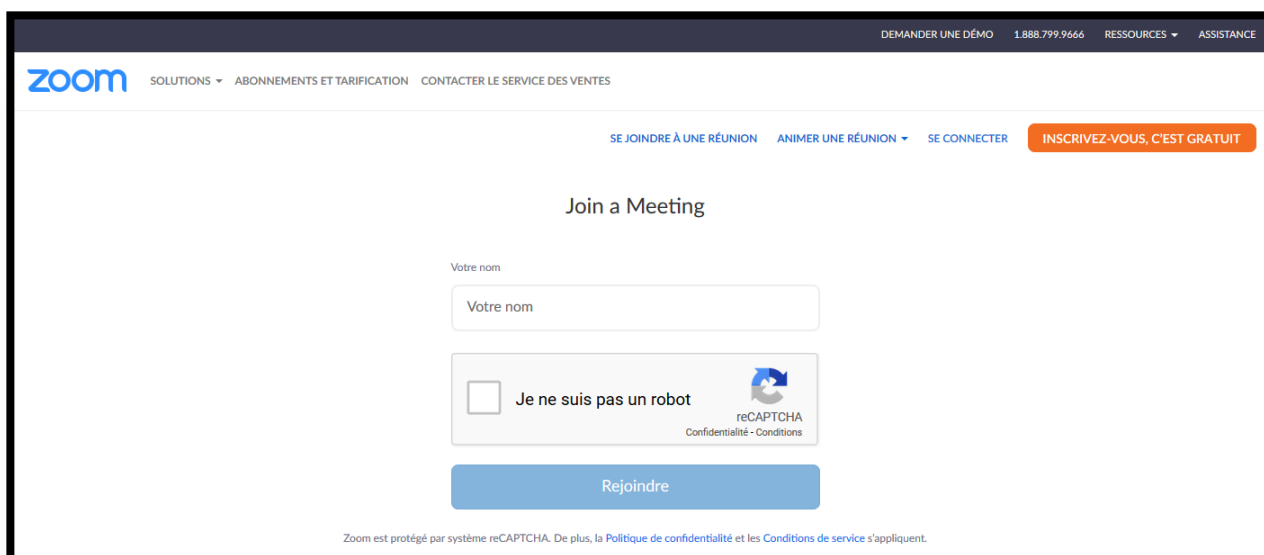
- **Si l'application Zoom est déjà installée sur votre PC**, cliquez sur « [Lancer la réunion](#) » puis passez à [l'étape 2](#) ;
- **Si vous souhaitez installer l'application (recommandé)**, cliquez sur « [téléchargez-le et exécutez Zoom](#) ».

Une fois le téléchargement terminé, exécutez le fichier téléchargé nommé « zoom....exe ». Passez ensuite à l'étape 2.

Si le téléchargement a échoué, ou si vous ne disposez pas des droits suffisants, un lien supplémentaire s'affiche :



Cliquez sur « rejoignez la réunion depuis votre navigateur » comme dans l'écran ci-contre. Un nouvel écran s'affiche :



**Pour écourter le temps passé en salle d'attente, et pour éviter que nos gestionnaires de visioconférence vous demandent de vous déconnecter pour vous renommer, merci de respecter le format de nom suivant :**

**N° de département – Structure adhérente**

Par exemple :

18 - CT .....	pour une commune du Cher
28 - COL .....	pour un collège d'Eure-et-Loir
36 - SDIS .....	pour le SDIS de l'Indre
37- SY.....	pour un syndicat d'Indre-et-Loire
41- CC.....	pour une communauté de commune du Loir-et-Cher
45 - LY .....	pour un lycée du Loiret

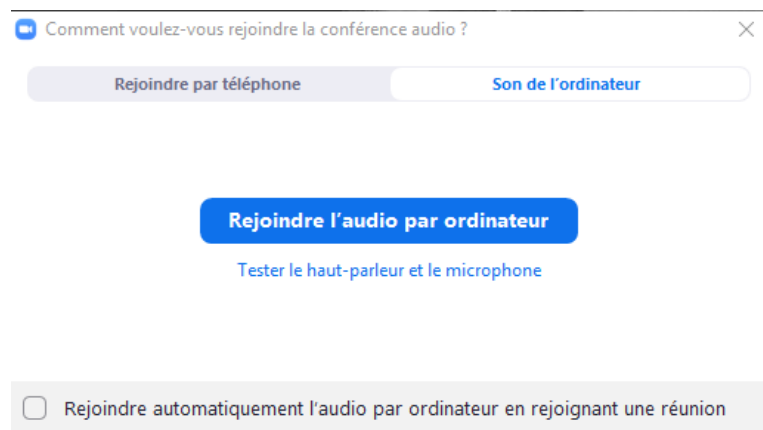
AGG pour agglomération

BS pour bailleurs sociaux

CH pour centres hospitaliers

EHPAD pour établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Cliquez ensuite sur « Rejoindre », puis « Rejoindre l'audio par ordinateur ».



Vous êtes désormais en salle d'attente. Un de nos opérateurs va rapidement vous accorder l'accès à l'Assemblée générale.

## 2. Connexion via l'application (PC, MAC, Tablette ou smartphone)

Démarrez l'application Zoom. L'écran ci-contre s'affiche :

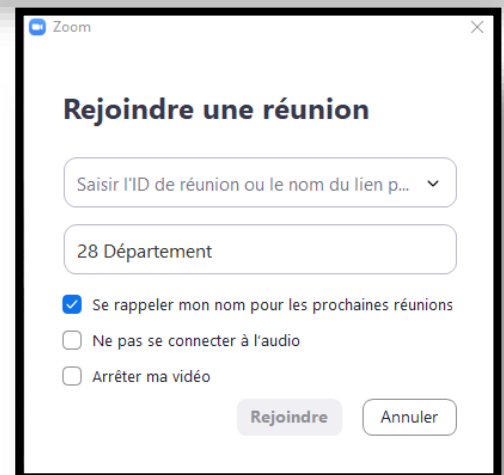
Cliquez sur « Rejoindre une réunion »

Un nouvel écran s'ouvre :

Dans le premier champ, saisissez le n° d'identifiant de la réunion ou le lien Zoom contenu dans la convocation.

En-dessous, saisissez votre nom, en respectant le format suivant : n° de département suivi du nom de votre structure (ici le Conseil départemental d'Eure-et-Loir).

**Le respect de cette charte de nommage permet d'écourter le temps passé en salle d'attente, et pour éviter que nos gestionnaires de visioconférence vous demandent de vous déconnecter pour vous renommer.**



D'autres exemples de formats de nom :

Par exemple :

18 - CT .....	pour une commune du Cher
28 - COL .....	pour un collège d'Eure-et-Loir
36 - SDIS .....	pour le SDIS de l'Indre
37- SY.....	pour un syndicat d'Indre-et-Loire
41- CC.....	pour une communauté de commune du Loir-et-Cher
45 - LY .....	pour un lycée du Loiret

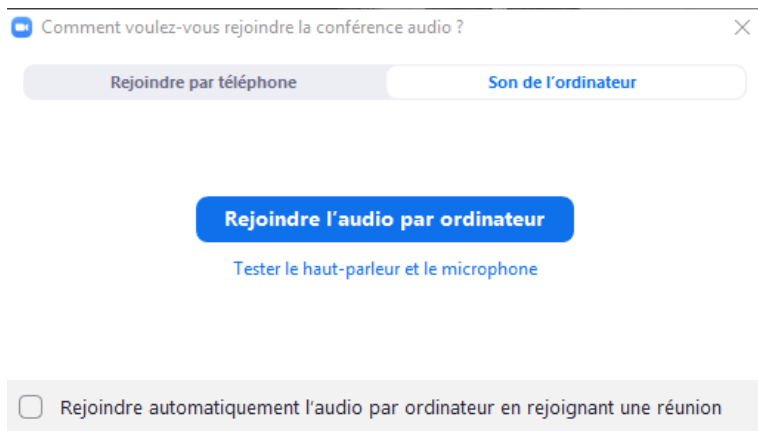
AGG pour agglomération

BS pour bailleurs sociaux

CH pour centres hospitaliers

EHPAD pour établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Cliquez ensuite sur « Rejoindre »



Comment voulez-vous rejoindre la conférence audio ?

Rejoindre par téléphone    Son de l'ordinateur

**Rejoindre l'audio par ordinateur**

Tester le haut-parleur et le microphone

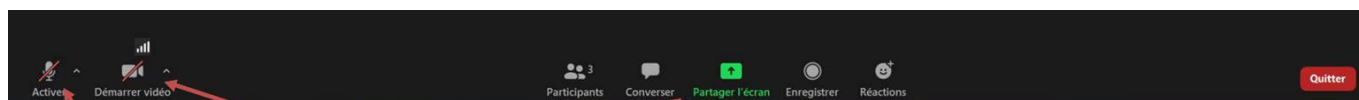
Rejoindre automatiquement l'audio par ordinateur en rejoignant une réunion

Sélectionnez ensuite « Rejoindre l'audio par ordinateur » (bouton bleu dans l'écran ci-contre).

Vous êtes désormais en salle d'attente. Un de nos opérateurs va rapidement vous accorder l'accès à l'Assemblée générale.

### 3. Pendant la réunion

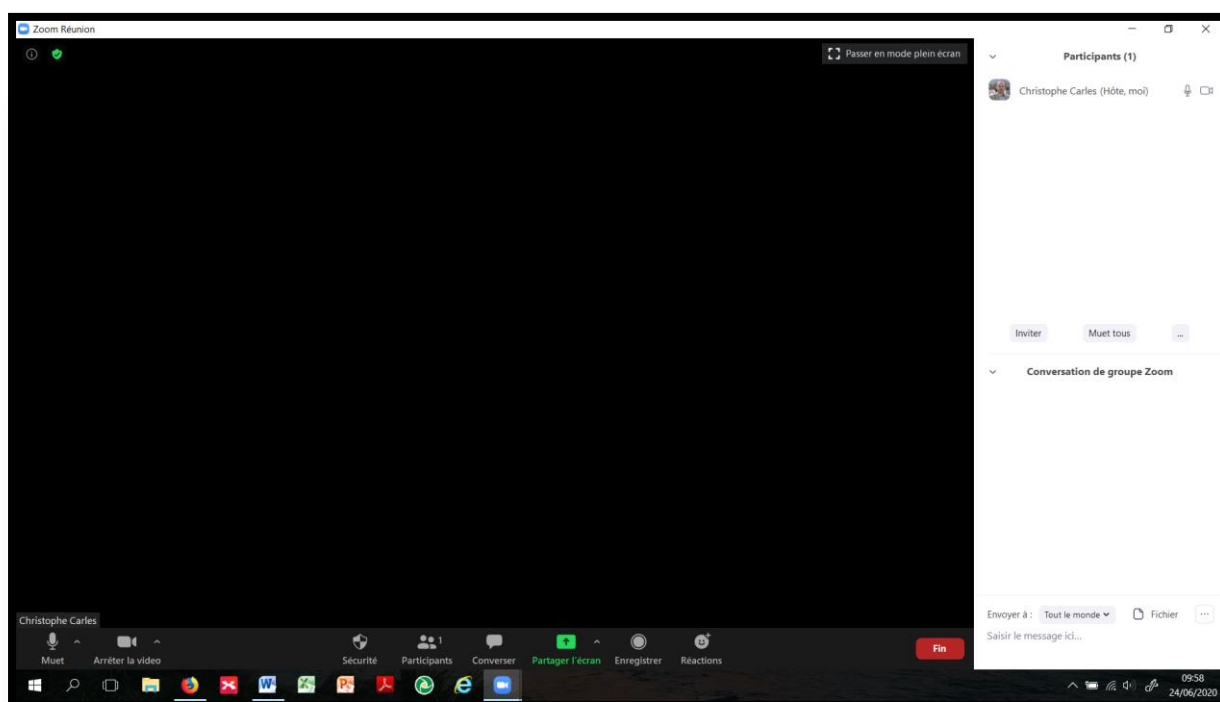
Bougez la souris fait apparaître les icônes de contrôle en bas de votre écran, comme ci-dessous :



Couper/Activer le micro      Couper/Activer la caméra      Fil de discussion

Cliquez dès à présent sur « Participants ». Un volet supplémentaire s'affiche à votre droite, et vous permet de visualiser l'ensemble des participants. Cliquez également sur « Converser » pour afficher en partie basse de ce volet la fenêtre « Conversation de groupe Zoom ».

Votre écran doit désormais ressembler à cela :



Nous rappelons à l'ensemble de nos adhérents que notre Assemblée générale est enregistrée (image, son, fil de discussion public,...).



Pour que notre réunion se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de respecter les conseils suivants :

- Conservez votre micro et votre caméra coupés ;
- Après chaque rapport ou pendant les questions diverses en fin de séance, le Président sollicitera les interventions des adhérents. Si vous souhaitez prendre la parole, activez votre micro (et votre caméra le cas échéant) et indiquez votre nom et l'adhérent que vous représentez ;
- Pour toutes demandes urgentes pendant l'AG, vous pouvez utiliser l'onglet « Converser » (fil de discussion) avec « Tout le monde », ce sera visible par tous, nous essaierons de vous répondre rapidement pendant l'instance ;

#### **4. Vote des délibérations**

Le vote des délibérations s'effectue exclusivement par Neovote, via le lien contenu dans la convocation à notre Assemblée générale. Si vous n'avez pas voté avant le début de la visioconférence, il faudra vous connecter au site de NEOVOTE avec votre identifiant et votre numéro d'adhérent.

Le code confidentiel contenu dans la convocation sera indispensable pour vous permettre de valider votre vote.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation, merci de contacter le support du prestataire :

- soit par le support en ligne ([https://gestion.neovote.com/h000\\_login\\_request\\_start.php5?z\\_o\\_id=IU5LIQKw1sFgDNWF0Ex95oo-zfaGc4wO3qurS4VhYN04VIB1hg@@&zz\\_l\\_id=f](https://gestion.neovote.com/h000_login_request_start.php5?z_o_id=IU5LIQKw1sFgDNWF0Ex95oo-zfaGc4wO3qurS4VhYN04VIB1hg@@&zz_l_id=f))
- soit appeler le support téléphonique au N° VERT 0.805.69.17.43 (service et appel gratuits) ou au 09.72.10.98.43 (tarif d'une communication nationale)